

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTERE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE

Comptabilité Publique

B.P. 87 Kigali

Kigali, le

27 OCT. 1989

Référence :

Annexe :

NOTE A MONSIEUR LE DIRECTEUR DU TRESOR

Objet :

Le Gouvernement Rwandais doit à NKULINTYIMANA Jean, agent du Ministère des Finances, la somme de DEUX MILLE TROIS CENT CINQUANTE francs rwandais (2.350FRS) pour avoir payé de sa poche les frais de voyages de service suivant les ordres de mission en annexe.

Gikongoro-Kigali:370 Frs (retour)
Kanazi-Kigali ~~1100.0000~~ (aller-retour) IIX90X2:1980 Frs

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du .1.89.070.4.0.30.2.
Inscrit sous poste .39... du 11/10/1989
Kigali, le .11/10/1989.....
Le Gestionnaire des Crédits

POUR APPROBATION

Le Directeur Général du
Trésor et de la comptabilité publique
NAHTIMANA Théoneste.

Le Directeur de la Comptabilité
Publique
KARURANGA Frédéric

Le gestionnaire des crédits

URUVUGUNDI Boniface

VISA DE L'INSPECTION GENERALE	
DES FINANCES	
Kigali, le 19 OCT. 1989	

OP2100 due 1.12.89

REPUBLIQUE RWANDAISE



Kigali, le

MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE

Comptabilité Publique
B.P. 87 Kigali

Référence :

Annexe :

Objet :

NOTE A MESSIEUR LE DIRECTEUR DU TRÉSOR

Le Gouvernement Rwandais doit à NKULIKIYIMANA Jean, agent du Ministère des Finances, la somme de DEUX MILLE TROIS CENT CINQUANTE francs rwandais (2.350FRS) pour avoir payé de sa poche les frais de voyages de service suivant les ordres de mission en annexe.

Gikongoro-Kigali:370 FRFS (retour)
Kamasi-Kigali:1490-2=180FRS (aller-retour)

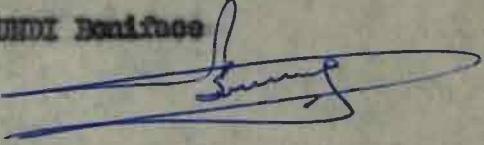
Vu pour vérification, approbation, imputation à charge du .1.8907040302
Inscrit sous poste 39 . . . du 11/10/1989
à Kigali, le 11/10/1989 . . .
Le Gestionnaire des Crédits

PORTE D'APPROBATION

Le Directeur Général du Trésor et de la comptabilité publique
NKULIKIYIMANA Théoneste,

Le gestionnaire des crédits

URUVUGUNDI Beniface



Copie

ORDRE DE MISSION

Monsieur ..NKRIVITOMANA ..Jean
Fonction ...Comptable public
est autorisé d'aller à : ..KIGALI.....
Pour ..Contacter le Directeur de la comptabilité pour
nouvelle système de remise des D.I

Date de départ ..22.1.87.89....

Durée de Mission ..une journée

Fait à .Kanazí.....

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE

RUZIGANA Michel

Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu

Arrivé à KIGALI ..le. 22.1.87.89

Départ à Kanazí ..le 22/8/89



35 Kms

Copie

ORDRE DE MISSION

Monsieur ... N.KYVUSIYIDANA ... Jeu ..
 Fonction Comptable public
 est autorisé d'aller à : ... Kigali
 Pour ... Raison de service... (besoin de plier et divers) ...

Date de départ ... 16/02/1989 ...

Durée de Mission 24 jours

Fait à Kigali le 14/02/89.

LE S/PRESIDENT DE S/PREFECTURE

Ruzagane Michel



Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu

Arrivé à Kigali le 16.2.89

Départ de Kigali le 17.2.89

Murangiye M. Josee

35 Kus

Copie

ORDRE DE MISSION

Monsieur NKULIKYIMANA Jean
Fonction ... Comptable public
est autorisé d'aller à : KIGALI
Pour Raison de service. (Chercher les normes et les règlements au niveau des Impôts).

Date de départ ... 24/1/89.....

Durée de Mission ... Une journée

Fait à ... Kanazi le 23/1/89..

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE

RUZIGANA Michel

Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu



Arrivé à Kigali le 24/1/89

Départ à Kigali le 24/1/89

Munagije M. Jace

35 Kus

ORDRE DE MISSION

Copie

Monsieur . . Ntulyikyizana Jean
Fonction . . Comptable de Sp. KANAZI
est autorisé d'aller à : KIGALI
Pour . . Chercher livre comptable et autres matériel . .

Date de départ: . . 11/1/89

Durée de mission: . . Un journe . .

Fait à:

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE

Rugaya Michel



Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu

Arrivé à Kigali . . le 11/1/89.

Départ de Kigali . le 11/1/89.

Uvinagize M. José



35 kms

Copie

ORDRE DE MISSION

Monsieur ... NKULIKITITANA... Jean
 Fonction ... Comptable... public
 est autorisé d'aller à ... KIGALI.....
 Pour ... Raisons... de service

Date de départ ... le 14/03/89....

Durée de Mission . Un . jour né ..

Fait à ... KANAZI ... le 10/03/89..

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE



Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu

Arrivé à ... KIGALI ... le 14/03/89

Départ à ... KANAZI ... le 14/03/89

Uwiragiye M. Jossée



3 SKW

Copie

ORDRE DE MISSION

Monsieur ... NKIZIKIYIRANT. ...
Domicile ... Comptable public ...
est autorisé d'aller à ... Kigali ...
Pour ... Raisons de service... (Ref. Lettre n° 1550/Compt. 07.16/C) + divers

Date de départ ... 12 Juin 89 ...

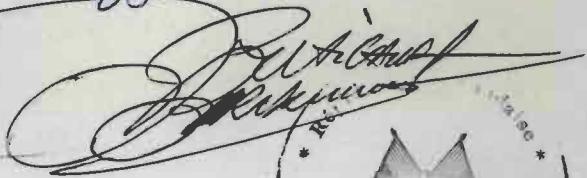
Durée de mission ... une journée

Fait à ... Kanazi ... le 16/06/89.

LE S/PILOT DE S/PREFECTURE

Luzigama Michel -

Visa de l'autorité responsable
du l'agent s'est rendu


Scout de la préfecture KANAZI

Arrivé à ... Kigali ... le 12.6.89

Départ de Kigali ... le 12.6.89

Munyaguye M. José



35 kus

Copie

ORDRE DE MISSION

Monsieur . NKULUKYIRANA . Jean
Fonction . Comptable public
est autorisé d'aller à . . KIGALI
Pour Raions de service (nomenclature des imputations de recette)

Date de départ: . le 16/05/89 . . .
Durée de mission: . Une journée . . .

Fait à: . Kanazi . le 12/05/89 . . .

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE

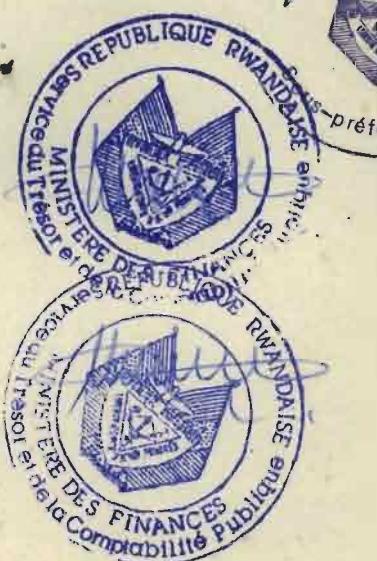
Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu

Ruzigana Michel

Arrivé à . Kigali . le 16.5.89

Départ de . Kigali . le 16.5.89

Muragige M. José



36 Kus

Copie

ORDRE DE MISSION

Monsieur ... NKURINKYIRANA Jean
 Fonction Comptable... public
 est autorisé d'aller à ... KIGALI
 Pour ... Raisons de... Service

Date de départ . le 22/03/89

Durée de mission une journée

Fait à . Kanaz... le 21/03/89

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE

Rugigana Michel

Vieu de l'autorité responsable
 où l'agent s'est rendu

Arrivé à KIGALI... le 22/03/89

Départ à Kanaz... le 23/03/89

Uwiragye Marie José



35kms

Copie

ORDRE DE MISSION

Monsieur NKULIKI KIGANA Jean
Poste Comptable public de la S.P. KANAZI
est autorisé d'aller à ... KIGALI
Pour ... Amener les ... gérants
.....

Date de départ le 18/4/89 ..

Durée de Mission 11/12 Journée

Fait à Kanazi le 14/04/89

LE S. PRÉFET DE S/PREFECTURE

RUZIGANA Michel

Vise de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu

Arrivé à KIGALI le 18/4/89

Départ à Kanazi le 18/4/89



Copie

ORDRE DE MISSION

Monsieur NKULIKIYIMANA Jean
Fonction Comptable public
est autorisé d'aller à : KIGALI
Pour amener les quittanciers.

Date de départ le 04/08/1989....

Durée de Mission une journée....

Fait à KANAZI le 04/08/1989....

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE

RUZIGANA Michel

Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu

Arrivé à KIGALI le 4.8.89

Départ à KIGALI le 4.8.89

Muragiye M Josée



gskus

copie

ORDRE DE MISSION

Monsieur NKULIKITUMA Jean
Fonction Comptable public
est autorisé d'aller à Kigali
Pour amener le matériel du troisième trimestre 1989

Date de départ le 17/7/1989.....

Durée de mission une journée ...

Fait à Kanazi le 13/7/1989.....

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE

RUZIGANA Michel

Vira de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu

Arrivé à Kigali... le 17.7.89 S/gestionnaire

Départ à Kanazi... le 17.7.89



35 Rue

REPUBLIC RWANDAISE
PREFECTURE GIKONGORO
B.P 36 GIKONGORO

Pour régulariser

ORDRE DE MISSION

Je, soussigné, NYABYEZA Celestin,
Préfet de Préfecture de GIKONGORO, déclare que le (la) nommé (e),
MICULUMANA Jean, (fonction) Agent du MINIFINERQ,
(compris. ass.) est autorisé (e) à se rendre de GIKONGORO,
à KIGALI, pour reprendre son service.

Date de départ : le 16 Septembre 88

Durée de mission :

Fait à Gikongoro, le 16/9/88

Le Préfet de Préfecture
Mr NGENDAHAYO REVERIEN
S/PREFET DE PRÉFECTURE
GIKONGORO

Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu.-

Copie

38 38 Kms 370 F

M.I./G.C.

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DE L'ECONOMIE
Comptabilité Publique

KIGALI

Kigali, le 05 AOÛT 1988
N° 30/Compt. 07.16/C

✓ Monsieur NKULIKIYIMANA Jean
C/O Direction Générale de
la Comptabilité Publique
KIGALI

Objet: Intérim de Comptable
de Préfecture de
Gikongoro.

Monsieur,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous faire savoir que vous êtes désigné Comptable intérimaire au poste de Préfecture de Gikongoro à partir du 16 Août jusqu'au 15 Septembre 1988.

Vous devez, par conséquent, prendre vos dispositions pour gagner Gikongoro le 16 Août 1988 pour la remise et reprise avec le titulaire de ce poste autorisé à prendre son congé du 16 Août au 15 septembre 1988.

Le Contrôleur des Finances à Gikongoro assistera à la remise et reprise aussi bien à l'entrée qu'à la sortie.

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,
Vincent RUHAMANYA

Gaston RWABURUGWA
Secrétaire Général



Copie pour information à:

- Monsieur le Préfet de Préfecture
GIKONGORO
- Monsieur le Directeur Général
de l'Inspection Générale des Finances
KIGALI
- Monsieur le Directeur Général du Budget
KIGALI
- Monsieur le Directeur Général
de la Comptabilité Publique
KIGALI
- Monsieur le Comptable de Préfecture
GIKONGORO
- Monsieur le Contrôleur des Finances
GIKONGORO



Ministère de Finances

Budget: Ordinaire
Exercice: 1.89
Imputation: 02040202

Poste 39 du 11/10/1989
de gest.-des crédits Financiers

URUVUGUNDI Boniface

REQUISITOIRE

Le Transporteur

Onatracom

résidant à Kigali Préfecture de Kigali

est prié de transporter Monsieur (s) Nkulikiyimana Jean Et Comptable de
Gikongoro

But de voyage: Raison de service suivant ordres de mission en annexe
se rendant de Gikongoro à Kigali aller et retour⁽¹⁾

Distance de 940 km à 2,5 fr. le km soit 2 350 FRW.

Arrêté à la somme de Deux mille trois cent cinquante francs rwandais

Fait à

Kigali

le 11 / 10 /

19.89

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

Rég. le

19 OCT. 1989

- Le gestionnaire des crédits
- Le sous-gestionnaire des crédits⁽²⁾
- Le comptable de Préfecture

URUVUGUNDI Boniface

⁽¹⁾ Qualification du fonctionnaire ou de l'agent.⁽²⁾ Préciser l'endroit de départ et d'arrivée — ne pas omettre de mentionner entre parenthèse : aller ~~ou~~ aller-retour.⁽³⁾ Montant en toutes lettres.⁽⁴⁾ Biffer la mention inutile.